

# Dossier toutes infos.

## *Table des matières*

1. Comment trouver ou calculer le Quotient familial (QF) (Ttes sections) ...	2
2. Modalités 2024 concernant les certificats médicaux et questionnaires de santé (Toutes Sections Sportives fédérées ou non).....	3
3. Le Pass'Sport du gouvernement (6-18 ans - Sections sportives fédérées)	4
4. Le E-Pass Culture Sport de la Région (15-19 ans - Toutes sections sportives et culturelles). .....	5
5. Les séances de découverte : le TIPO ( Sections UFOLEP).....	6
6. Quand exiger le dossier d'adhésion complet et faire la saisie sur Affiligue (Toutes sections) .....	7
7. Comment et à qui remettre l'argent de vos encaissements. (Toutes sections). .....	7
8. Quelles pièces dans le dossier d'inscription ? .....	8

---

## 1. Comment trouver ou calculer le Quotient familial (QF) (Toutes sections)

---

- Si votre adhérent (ou ses parents) a encore des enfants à charge, ou touche le RSA, ou ... il a donc un compte à la CAF et peut, par Internet notamment, obtenir une attestation de QF. Il vous présentera cette attestation qui doit dater de moins de six mois.
- Si votre adhérent n'a plus de contact avec la CAF, dans ce cas il doit vous présenter son dernier avis d'imposition (sur l'année civile précédant l'inscription) qui indique le Revenu fiscal de référence et le nombre de parts du foyer fiscal. ( ex : En septembre 2023 → " Avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022")
  - **Le calcul du QF se fait de la façon suivante :**  
Revenu fiscal de référence, divisé par le nombre de parts, divisé par 12.
- Si le cas est particulier et difficile à régler, la personne habilitée et référente pour calculer et trancher est : Delphine MAGNIETTE : [compt.alct@gmail.com](mailto:compt.alct@gmail.com) .
- L'adhérent peut refuser de vous indiquer son QF ou de vous montrer son avis d'imposition ; c'est son droit. Ce refus suppose alors qu'il accepte de payer le tarif le plus haut.

### **Comment déterminer la tranche qui correspond à l'adhérent.**

- Consulter la grille des tarifs sections. Chaque "tranche" correspond à un intervalle entre deux valeurs de "Quotient familial".

Exemples pour un QF de 1040 → Tranche 4.

TR	Quotient Familial
1	QF inf et = à 556
2	QF 557 à 756
3	QF 757 à 956
4	QF 957 à 1156
5	QF 1157 à 1356
6	QF 1357 à 1556
7	QF 1557 à 1756
8	QF 1757 et plus

---

## 2. Modalités 2024 concernant les certificats médicaux et questionnaires de santé (Toutes Sections Sportives fédérées ou non).

---

Conformément à la nouvelle législation sur les certificats médicaux, l'Amicale Laïque applique désormais les règles suivantes qui sont celles de l'UFOLEP.

- **Aucun certificat médical n'est exigé de façon systématique pour les sections qui existent à l'ALCT.**
- En revanche, chaque adhérent, adulte ou mineur doit remplir **un questionnaire de santé** (spécifique Adultes ou Mineurs) **chaque année**. L'adhérent porte la responsabilité des réponses qu'il y porte.
  - **S'il répond NON** à toutes les questions, il coche la case "*J'ai rempli un questionnaire de santé et j'atteste avoir répondu par la négative à toutes les questions du questionnaire de santé*" sur sa demande ou renouvellement de licence. Il garde le questionnaire de santé.
  - **S'il répond OUI** à une question ou plus, il ne coche pas la case et doit consulter un médecin pour obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de tel ou tel sport (en précisant, le cas échéant, "y compris la pratique en compétition"). Le responsable de section ne pourra finaliser l'inscription sur Affiligue qu'à réception du certificat médical, qu'il conservera ou remettra pour stockage à Jean-Michel.
- **En cas d'accident durant la saison**, même minime, il est fortement conseillé de faire une déclaration d'accident auprès d'AXA par l'intermédiaire du courtier MARSH. Pour cela rapprochez-vous de Jean-Mi qui en gardera aussi la trace.

---

### 3. Le Pass'Sport du gouvernement (6-18 ans - Sections sportives fédérées)

---



- **C'est QUOI ?** Le dispositif concerne les mineurs âgés de 6 à 18 ans dont la famille est éligible à l'allocation de rentrée scolaire et tous les mineurs qui sont bénéficiaires de l'allocation AEEH.  
Chaque enfant bénéficie d'une réduction de 50 euros sur sa cotisation de club.
- **C'est POUR QUI ?** Comme son nom l'indique, c'est une aide pour permettre aux jeunes de 6 à 18 ans de faire du sport. **Seuls les sports avec licence à l'UFOLEP ou à la FFCK peuvent en bénéficier**
- **COMMENT faire :** Les familles concernées par le Pass'Sport vont recevoir un courrier ou un mail de la CAF précisant qu'elles peuvent bénéficier de cette réduction et comportant un numéro spécial pour l'enfant et/ou un QRcode

#### Les responsables de section

- copient ou transfèrent par mail l'attestation qui comporte un numéro et en informent Françoise au plus tard en octobre.
- appliquent la réduction de 50€ (pas de découpage possible si la cotisation n'atteint pas 50€)

L'attestation avec son numéro est indispensable à l'Amicale Laïque pour qu'elle puisse se faire rembourser.

---

#### 4. *Le E-Pass Culture Sport de la Région (15-19 ans - Toutes sections sportives et culturelles).*

---

- **C'est QUOI. Le E.Pass jeunes** est une aide financière mise en place par la Région des Pays de la Loire qui a pour but d'aider les jeunes ligériens et ligériennes dans les différents parcours jeunesse, santé, culture, sport...
- **C'est POUR QUI ?** Pour les jeunes adhérent.e.s entre 15 et 19 ans habitant en Loire-Atlantique ou scolarisé.e.s en lycée, MFR, CFA, IME ou établissement d'enseignement supérieur.
- **COMMENT FAIRE?** Le jeune doit télécharger l'appli sur son téléphone mobile ou se connecter sur le site internet [E.Pass /maregion](#) et créer son compte.  
Il pourra choisir entre :
  - le "**E.coupon pratique artistique ou sportive**" pour bénéficier de 16€ de réduction sur la licence.
  - ou le "**E.coupon engagement citoyen ou chantier bénévole**" pour bénéficier de 60€ pour passer le BAFA/BAFD ou le PSC1 (diplôme de secourisme).
- Au moment de son inscription, il devra présenter au responsable de section la preuve de la création de son compte. Après avoir sélectionné le E-coupon qu'il souhaite, il vous demandera un code. **Vous lui donnerez notre code partenaire FAL/La ligue de l'Enseignement: 308887087 .**  
Le responsable informera sans tarder Jean-Michel qui fera la demande de remboursement auprès de la FAL.


## 5. Les séances de découverte : le TIPO (Sections UFOLEP)

Les nouvelles conditions d'assurances permettent d'accueillir des personnes pour un essai ou une séance de découverte de l'activité durant toute l'année ( avant, c'était seulement en septembre et juin).

Elles couvrent également la participation occasionnelle de non adhérents à votre activité, pour une rencontre amicale, par exemple.

En revanche, vous devez remplir à chaque fois, dès septembre, un bordereau pour lister ces non adhérents. En abrégé, on le nomme TIPO. Comme on ne sait pas encore très bien s'il faut ou non entrer les noms sur Affiligue, disons que vous remettez à chaque fois le bordereau renseigné à Jean Mi.

Participants TIPO



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août  
**2024/2025**

**No Affiliation** 044037001 **Nom de l'action** Amicale laïque de Château-Thébaud. Séances de découverte

Période où se déroule l'action du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

**Détaillez précisément la liste des activités pratiquées dans le cadre des dispositifs fédéraux Ufolep**

AMR (A Mon Rythme)  
  Cités Educatives  
  Engagé.e  
  Parcours Coordonné  
  Primo Sport  
  Séjours Socio Sportifs  
 Société en Mouvement  
  Toutes Sportives  
  Ufo35  
  Ufogames  
  Ufolep Playa tour  
  Ufostreet  
 Autres

nom prenom	date de naissance	adresse	code postal	ville	email
1	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
2	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
3	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
4	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
5	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
6	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
7	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
8	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
9	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
10	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
11	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
12	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
13	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
14	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				
15	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F				

Les listes doivent être transmises au comité UFOLEP pour enregistrement sous format papier ou Excel. Une déclaration par internet est également possible par [affiligue.org](http://affiligue.org). Pour plus d'informations, contactez votre comité départemental. Si la personne mentionne son email, elle autorise l'Ufolep à l'enregistrer pour recevoir des informations sur l'Ufolep ainsi que 5 exemplaires numériques de la revue «Energie, une autre idée du sport».

Fédération sportive de  
**la Région de l'enseignement**  
**en lien de l'Union sportive**  
version 27-09-2023

---

## 6. *Quand exiger le dossier d'adhésion complet et faire la saisie sur Affiligue (Toutes sections)*

---

- Après une ou deux séances d'essai éventuelles, l'adhérent doit remettre au responsable de section l'ensemble de son dossier d'inscription y compris son règlement. **Il ne peut être admis dans la section – surtout s'il s'agit d'une section sportive - qu'une fois son dossier complet remis au responsable.**

**Responsables de section, soyez vigilants : vous engagez votre responsabilité en acceptant une personne qui n'est pas "en règle".**

- La saisie sur **Affiligue est essentielle : elle conditionne l'assurance de l'adhérent.** Elle doit être faite dans les jours qui suivent la réception du dossier d'inscription, sans attendre que tous les adhérents soient à jour.
- Si vous avez trop peu de temps à consacrer à la saisie sur Affiligue ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil, déchargez-vous de cette tâche en remettant vos dossiers d'adhésion à Françoise. (C'est mieux que d'attendre d'avoir le temps !)

---

## 7. *Comment et à qui remettre l'argent de vos encaissements. (Toutes sections).*

---

- Les cotisations peuvent être payées en liquide, par chèque, en utilisant le Pass'Sport plus un complément, ou en chèques vacances.
- Le responsable de section remplit obligatoirement le Bordereau **Remise des paiements**, de façon aussi complète que possible et le joint aux chèques, etc.
- **Il remet le bordereau et les règlements directement à Marité, s'il a fait la saisie Affiligue.** Sinon, il donne les règlements avec les dossiers d'inscription à Françoise.

---

## 8. Quelles pièces dans le dossier d'inscription ?

---

- Vous trouverez sur le blog en téléchargement l'ensemble des documents utiles à chaque type de section sous l'appellation : "Documents pour inscription ..." ...

### Documents nécessaires à tous les responsables de section

- Le dossier "Toutes infos" ( vous y trouverez toutes les infos utiles)
- Un exemplaire du TIPO
- La Fiche Tarifs ALCT 2024-2025
- Le bordereau de remise des paiements
- Le nouveau Flyer "Mieux nous connaître" à distribuer largement, à tout le monde car c'est notre carte de visite. D'une part, il résume notre Projet Associatif, d'autre part, les hésitants y trouveront toutes vos infos.

### Documents à faire remplir ou à remettre aux adhérents :

Sections culturelles	Sections sportives non UFOLEP	Sections sportives UFOLEP
Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)	Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)	Votre règlement interne (talon à récupérer pour nouveaux Inscrits)
	Questionnaire de santé (adulte ou mineur)	Questionnaire de santé (adulte ou mineur)
La fiche : Inscrit cult et sport non ufolep.	La fiche : Inscrit cult et sport non ufolep.	Demande licence UFOLEP (ou fiche pour renouvellement)
L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie	L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie	L'attestation d'activité et de paiement que vous aurez remplie